

## HIPPOLYTE FONTAINE

Châlons 1848.

MEMBRE BIENFAITEUR.

PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

Hippolyte Fontaine est né à Dijon, le 12 avril 1833, et décédé à Hyères, dans sa soixante-dix-septième année, le 17 février 1910. Il était le deuxième fils d'une famille de treize enfants que les parents surent élever convenablement grâce au labeur du père, petit patron menuisier, et à l'économie que la mère savait apporter dans le modeste ménage.

Dès l'âge de six ans, Hippolyte, dont on remarquait déjà la vive intelligence et l'heureuse mémoire, fut mis en pension chez un ami de son père, instituteur dans la petite commune de Couché, près de Dijon. Il y devint bien vite aussi instruit que son maître, ce qui n'est pas beaucoup dire, il est vrai; car, à cette époque, il n'était pas nécessaire d'en savoir bien long pour être instituteur de village.

A l'âge de douze ans, il secondait déjà l'instituteur dans ses fonctions de secrétaire de la mairie; il assistait aux délibérations du Conseil municipal et, le plus souvent, c'était lui qui en rédigeait les procès-verbaux, de même qu'il préparait, à l'occasion, les actes de l'état civil.

Plus tard, quand vint la période d'agitations politiques qui précéda la révolution de 1848, et bien qu'il n'eut pas encore quinze ans, il exerçait déjà une réelle influence sur les électeurs des campagnes, pour la plupart complètement illettrés. Il lui suffisait, pour cela, de leur répéter ce qu'il entendait dire des événements qui se passaient à la ville, et de stimuler en eux les idées d'égalité et de fraternité, qui enthousiasmaient alors les masses populaires ainsi que sa jeune imagination, et qui furent la caractéristique du mouvement révolutionnaire à ses débuts.

Bien doué au point de vue intellectuel, Fontaine était moins bien partagé pour les aptitudes physiques: une légère paralysie latente, non soupçonnée, du reste, le rendait assez maladroit de ses mains, par conséquent peu habile pour le dessin et les travaux d'atelier; malgré cela, il put néanmoins être admis à l'École de Châlons à l'âge de quinze ans et quelques mois. Il y était le plus jeune et peut-être le plus débile de sa division.

Le séjour de cette école, indépendamment de l'instruction qu'il y acquit,

lui fut très profitable sous le rapport physique : le travail d'atelier, alternant avec les études, eut chez lui, comme chez nous tous, les plus heureux résultats. D'autre part, la nourriture abondante, quoique peu recherchée, convenait à nos jeunes estomacs qui, pour la plupart d'entre nous, l'avaient meilleure qu'au foyer familial.

A ce sujet, il me revient à la mémoire un petit fait que nous racontions souvent : il y a quelque trente ou quarante ans, dans un dîner de camarades où se trouvaient Fontaine et Eugène Martin, de Châlons, Buquet et J. Boulet, d'Angers, Barthélemy Brunon et moi d'Aix, les souvenirs d'école faisaient les frais de la conversation. Le meilleur pain de France, dit Fontaine, est celui de Châlons ! Mais non, objecta Buquet, c'est le pain d'Angers ! Pas du tout, dis-je, à mon tour, c'est le pain d'Aix ! Et si nous ne parvinmes pas à nous mettre d'accord sur ce point, c'est que chacun de nous était convaincu et que tous nous avons raison : le pain était d'excellente qualité dans les trois écoles, nous avons tous alors bon appétit et aucun d'entre nous n'en mangeait d'aussi bon auparavant.

Malgré son peu d'aptitude pour le dessin et le travail manuel, Fontaine sortit de l'École dans un bon rang, emportant le souvenir vivace des trois heureuses années qu'il venait de passer au milieu de bons camarades, qu'il aima toujours à revoir plus tard.

Après quelques jours de vacances passés chez ses parents, il dut penser à se suffire à lui-même. Comme la plupart d'entre nous, à cette époque, il était persuadé qu'il fallait passer d'abord par l'atelier et non par les bureaux : cette conviction ne fit que s'augmenter chez lui, par la suite ; aussi s'efforça-t-il toujours de la faire prévaloir chaque fois que l'occasion s'en présenta, soit dans les conseils qu'il donnait à nos jeunes camarades, soit dans les délibérations où il était appelé à divers titres, notamment comme membre du Conseil de perfectionnement des Écoles d'Arts et Métiers. Quand vint le moment de gagner sa vie, il n'hésita donc pas à partir pour faire son tour de France comme ouvrier modeleur ou menuisier, selon le travail qu'il trouverait, bien résolu à travailler manuellement jusqu'à ce qu'il fût apte à gagner la journée moyenne, qui était alors de 3 francs dans les grandes villes. C'est avec cette résolution que, riche en illusions, mais la bourse légère et sa petite malle peu garnie, il se dirigea à pied (en 1851 on voyageait à pied quand on n'était pas riche) par petites étapes sur Lyon, s'arrêtant partout où il trouvait du travail. Malheureusement, s'il était assez facilement embauché, il ne faisait pas long séjour dans le même atelier. On ne le payait pas cher,

mais, malgré cela, il était bientôt remercié pour manque d'habileté manuelle.

Quant il parvint à Lyon, il se rendit chez la mère des compagnons, qui lui fit le crédit d'usage et lui procurait du travail chaque fois qu'il était remercié par un patron, ce qui arrivait assez régulièrement presque à chaque paye. Pourtant, il devenait peu à peu plus habile ouvrier et presque capable de gagner 3 francs par jour, lorsqu'un hasard heureux le fit embaucher chez un patron ayant à utiliser ses connaissances dans la compréhension des dessins dont il avait à exécuter les modèles. Ce fut à l'occasion d'un tracé d'escalier que ses compagnons d'atelier, plus aptes que lui à manier l'outil, étaient incapables de faire, qu'il eut la chance de se faire apprécier. Cette circonstance favorable lui valut une augmentation de salaire et sa journée fut enfin portée à 3 francs. L'engagement qu'il avait pris envers lui-même se trouvait ainsi réalisé et, pour la première fois, ce fut lui qui donna congé à son patron.

Depuis plusieurs mois, des Camarades employés aux ateliers d'Oullins, près de Lyon, lui offraient de le faire entrer au bureau de dessin, où il gagnerait davantage en travaillant moins. Il accepta alors, satisfait d'avoir pu, au prix de grandes vicissitudes, et parfois de dures privations, tenir sa parole envers lui-même. Peu de jours après, il était admis au bureau de dessin.

Est-ce parce qu'on avait trouvé en lui des qualités spéciales, ou est-ce plutôt parce qu'il dessinait moins bien que les autres? il n'était pas lui-même fixé sur ce point; toujours est-il qu'après quelques mois il fut nommé chef de bureau, poste qui convenait admirablement à ses aptitudes et à son caractère, bien qu'il n'eût alors que vingt ans.

C'est ici que commence véritablement la carrière d'ingénieur dans laquelle Fontaine s'est si grandement distingué. Les quelques années qu'il passa à Oullins et à Lyon, où il demeurait, furent de celles dont il garda toujours le meilleur souvenir. C'est, qu'en effet, il ne s'y était pas cantonné uniquement dans son emploi, mais il avait, en outre, développé son activité intellectuelle et mis à profit son séjour dans la seconde ville de France.

Voici un fait qu'il convient de citer, parce qu'il aimait à le raconter souvent, surtout quand on parlait des cours d'adultes. Il avait organisé, avec quelques Camarades, des cours du soir, pendant l'hiver, à l'usage des ouvriers des usines d'Oullins. Dans l'une de ses leçons, il avait montré comment on peut trouver le poids d'une feuille de tôle sans la peser, en

mesurant seulement ses dimensions. Or, un ouvrier chaudronnier, que cette leçon avait particulièrement intéressé et qui avait bien compris, se vantait, le lendemain, auprès de ses camarades, de dire le poids d'une feuille de tôle sans la peser, rien qu'en la mesurant. Tous se montraient incrédules; des paris s'engagèrent, une feuille de tôle fut choisie pour l'expérience, puis, après l'avoir mesurée avec soin, l'ouvrier connaisseur donna un poids qui fut vérifié et reconnu exact. A la leçon suivante de Fontaine les ouvriers chaudronniers se présentèrent en si grand nombre que la salle fut trop petite pour les recevoir tous et que, pour satisfaire aux désirs de son auditoire, le professeur dût refaire la leçon précédente à sa très grande satisfaction.

En 1857, il fut envoyé, par la participation Oullins-Cail, à la maison Cail, de Paris, où il occupa le poste de chef de travaux, jusqu'en 1859, époque à laquelle il fut atteint de paralysie musculaire et mis dans l'impossibilité complète de faire le moindre mouvement. Il dut alors renoncer à sa situation et fut envoyé, par les soins de son oncle, M. Souverain, éditeur à Paris, dans un service spécial de l'hôpital Saint-Louis, puis à l'établissement hydrothérapique d'Auteuil. L'année qu'il passa dans ces établissements fut la plus douloureuse de sa vie. Incapable de tout mouvement, il souffrait surtout de se savoir à la merci du personnel infirmier, dont il était obligé d'accepter et, parfois, de subir les soins. Pendant longtemps il se vit condamné par les médecins, dont il surprenait fréquemment les consultations à son sujet; seul, il conservait l'espoir d'une guérison au moins relative. Il étudiait, dans des livres de médecine que lui envoyait son oncle, ce qui avait trait à sa maladie, et il lui arrivait, parfois, de donner d'utiles indications à ses médecins.

L'intelligence étant restée intacte, il mit à profit son repos forcé pour augmenter ses connaissances en mathématiques et, à ce seul point de vue, l'année qu'il passa en traitement lui fut quelque peu profitable. Le traitement hydro-électrique auquel il fut soumis, sur sa demande, parvint à lui rendre l'usage presque complet de ses bras et, à un degré moindre, celui de ses jambes qui restèrent toujours à demi-paralysées.

Dès qu'il le put, il quitta l'établissement médical et fut admis au bureau de dessin du matériel de la voie, au chemin de fer du Nord, sur la recommandation de notre camarade Vidard. Il fut envoyé, par cette compagnie, à l'Exposition de Londres en 1862, avec la mission de faire un rapport sur les locomotives qui y étaient exposées. Son rapport lui valut d'éloquieuses félicitations. Il aurait pu, comme tant d'autres, rester dans les

chemins de fer et s'y créer une belle situation, mais il préféra accepter l'offre qui lui fut faite, en 1863, par Vidard, qui avait su l'apprécier, de se présenter comme candidat au poste d'ingénieur pour la construction des docks de Saint-Ouen. Il y trouvait, en effet, le double avantage d'avoir de plus forts appointements et d'occuper une situation qui lui laisserait plus d'initiative.

A ce sujet, je citerai un fait qu'il aimait à rapporter, et qui le caractérise tout à fait : Le directeur de la Compagnie des docks avait établi un concours d'admission, où Fontaine se trouvait avec plusieurs anciens élèves de l'Ecole Centrale. Entre autres problèmes proposés, le directeur posa cette question : « Quelles dimensions faut-il donner à un clou planté dans du bois, pour qu'il puisse supporter un poids de 200 kilogrammes ? » Tandis que ses concurrents se livraient à des calculs plus ou moins compliqués, Fontaine répondit séance tenante : « Donnez-moi une pointe de six lignes et un marteau et je vais, tout de suite, planter ce clou qui supportera les 200 kilogrammes. » Là reparaisait l'ancien ouvrier ayant travaillé le bois. La réponse était pratique et précise : aussi fut-elle appréciée comme il convenait, peut-être même lui dut-il d'être choisi parmi les concurrents.

La fonte, le fer et la maçonnerie avaient une égale importance dans la construction des docks, tels qu'ils étaient projetés. Cela exigeait des connaissances variées concernant les matériaux ; ce fut, pour l'ingénieur chargé de la construction, un travail considérable d'études et d'expériences ; quelques-unes de ces expériences ont été publiées dans les bulletins de notre Société, à cette époque.

La Société des docks ayant été mise en liquidation au début de l'année 1870, les travaux en cours restèrent inachevés et Fontaine dut se préoccuper de se créer une autre situation. C'est alors qu'il commença l'étude du petit moteur domestique à vapeur qui eut quelque succès jusqu'à l'apparition des petits moteurs à gaz et à pétrole. Dans cette même année, il commença, avec notre camarade Buquet, la publication de la *Revue industrielle*, dont le premier numéro parut le 31 janvier.

Mais, la guerre néfaste avec l'Allemagne, qui éclata au mois d'août, vint interrompre ses travaux. Comme tous les bons Français, notre camarade suspendit ses occupations et offrit son concours désintéressé et dévoué au gouvernement de la défense nationale. Il fut délégué, avec quelques autres ingénieurs, pour organiser le contrôle et la fabrication des canons dans les ateliers et usines de Paris ; puis, quand vint le siège, il fut, en

outré, chargé d'organiser les mesures à prendre pour la protection de l'Institut, en prévision du bombardement.

Fontaine était un bibliophile dans toute l'acception du mot; il aimait les livres et fréquentait les bibliothèques, c'est pourquoi il demanda et obtint d'être chargé de veiller à la sécurité de l'Institut. Il affirma largement, par la suite, cet amour du livre, par les ouvrages qu'il publia et les dons généreux qu'il fit à diverses bibliothèques, dont quelques-unes furent fondées par lui.

Le siège de Paris et les douloureux événements qui l'ont suivi ayant pris fin, il reprit, avec une nouvelle ardeur, ses occupations antérieures, notamment la publication de la *Revue industrielle*, qui occupa rapidement la première place parmi les publications similaires d'alors, et l'étude du moteur domestique qu'il publia dans notre bulletin et dont il confia l'exploitation à la maison Mignon et Rouart. C'est à cette même époque qu'il devint l'associé de Gramme et contribua, pour une large part, à assurer le succès de la géniale invention que fut la dynamo-électrique.

Une nouvelle voie s'ouvrait à son activité. La merveilleuse découverte de Gramme fut le véritable départ de l'électricité industrielle, qui fit, si rapidement, des progrès tels qu'en peu d'années une véritable révolution put s'accomplir, aussi bien dans la science que dans tout ce qui touche aux applications de l'électricité, aujourd'hui innombrables. Dès lors Fontaine prit la tête de l'industrie électrique.

C'est peu de temps après l'Exposition d'électricité de 1881, à la suite de laquelle il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, qu'il fut élu juge au tribunal de Commerce de la Seine, remplaçant, par une coïncidence heureuse, notre regretté camarade et bienfaiteur Gaudineau, dont les conseils éclairés lui furent souvent précieux à ses débuts de magistrat consulaire. Il faut avoir, comme moi, vu le travail considérable qu'il sut fournir pendant les quelques années qu'il siégea au tribunal de Commerce, en dehors de ses affaires personnelles, pour se rendre compte de sa merveilleuse capacité de travail. En quittant le tribunal, il emporta non seulement l'estime de ses collègues, mais encore une considération toute spéciale due à l'intégrité de son caractère et à la rectitude de ses jugements.

Je passe sur la collaboration apportée par Fontaine aux diverses expositions qui ont suivi celle de 1881 et sur l'initiative qu'il sut prendre dans la création de divers syndicats et sociétés; les discours prononcés sur sa tombe par MM. d'Arsonval et Carpentier en témoignent et je

n'ajouterai rien aux hommages mérités qu'ils lui ont rendus, bien que de nombreux actes ignorés mériteraient d'être connus.

Notre excellent président Belmère a fait un juste éloge du Camarade décédé, qui fut si dévoué aux Anciens Élèves et à notre Société. Notre bon camarade Groffier, au nom du Groupe d'Anciens Élèves de la Côte-d'Or, a rappelé la collaboration morale et matérielle de Fontaine à ce Groupe. Tous, nous savons, par nos bulletins, quels services il a rendus, pendant près de cinquante ans, à notre Société et aux anciens élèves, aussi, n'insisterai-je point sur ce sujet.

Mais, ce que l'on sait moins, c'est qu'en dehors de notre Société des Anciens Élèves de nos Écoles, il s'intéressait à de nombreuses œuvres de bienfaisance, auxquelles il donnait sans compter, et souvent sous la forme anonyme. Tout ce qui touche à l'éducation et à l'instruction le passionnait particulièrement, comme en témoigne sa collaboration dans les conseils de perfectionnement des Écoles d'Arts et Métiers, au Conseil supérieur de l'Enseignement technique, sa fonction d'inspecteur de l'Enseignement, etc., et son concours à la fondation et au perfectionnement des Écoles d'électricité.

Dans les dernières années de sa vie, il aimait surtout à contribuer à la création de Caisses des écoles et des écoles de plein air, dont il était le propagandiste inlassable. Qu'il me soit permis, à ce sujet, de citer la Caisse des écoles de Lusigny (Allier), que nous avons fondée, il y a cinq ans, et que nous avons largement dotée pour en assurer la perpétuité, avec le concours de deux amis communs. Cette œuvre, dont il était fier, à juste titre, devait, dans notre esprit, être un modèle donné aux autres communes, et je crois rendre hommage à notre si regretté Camarade et président honoraire en la faisant connaître, mettant à la disposition de ceux de nos camarades qui s'intéressent aux écoles les statuts et tous renseignements concernant la Caisse des écoles de Lusigny.

Dans les premiers jours de janvier, Fontaine et moi quittions Paris, en bonne santé, pour aller, comme chaque année, achever l'hiver sous un climat plus ensoleillé, nous proposant de passer trois mois à Hyères, où son plus jeune frère, Paul, vint nous rejoindre peu de jours après notre arrivée. Là, nous avions la bonne fortune d'être accueillis amicalement chez notre camarade Clot (Aix 1847) à qui nous rendions de fréquentes visites. Nous espérions ainsi passer agréablement la mauvaise saison tous ensemble.

Vers le 10 février, Fontaine fut atteint, sans avoir commis d'imprudence,

d'une grippe paraissant insignifiante au début, mais qui se transforma rapidement en broncho-pneumonie. Son gendre, le D<sup>r</sup> Bordas, accouru de Paris à la première nouvelle de la maladie, et le médecin de ville jugèrent bien vite la situation grave, en raison de l'âge du malade, mais non désespérée. Jusqu'au dernier jour, nous conservions l'espoir d'un rétablissement presque certain : son frère Paul et moi ne quittions pas son chevet depuis quatre ou cinq jours et ce fut dans une indicible émotion, aussi imprévue que pénible, que nous eûmes la douleur de recueillir son dernier soupir. Il s'est éteint sans souffrance, sans s'être rendu compte un seul instant de la gravité de sa maladie, n'ayant gardé le lit que pendant cinq jours.

Les obsèques ont eu lieu, à Paris, au cimetière Montparnasse, le 23 février. Le corps fut accompagné à sa dernière demeure par les membres de sa famille et une foule nombreuse de personnes véritablement attristées, composée, pour le plus grand nombre, d'amis personnels, parmi lesquels beaucoup d'Anciens Élèves de nos Écoles qui s'étaient rangés autour de notre Président et de notre camarade Groffier, venu en délégation avec d'autres Élèves habitant la Côte-d'Or.

La Société des Ingénieurs civils, dont il fit partie du Comité, et la Société d'Encouragement, à laquelle il apportait son précieux concours, étaient représentées par plusieurs de leurs membres.

#### DISCOURS DE M. LE D<sup>r</sup> D'ARSONVAL

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE,  
AU NOM DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES ÉLECTRICIENS.

MESSIEURS,

La Société internationale des Électriciens s'incline avec douleur et reconnaissance devant ce cercueil.

Elle apporte au glorieux disparu l'hommage de sa piété toute filiale.

Elle n'oubliera jamais que c'est à Hippolyte Fontaine qu'elle doit la possibilité première et de sa naissance et des fondations qui font aujourd'hui sa gloire.

Notre Société est née de l'Exposition et du Congrès de 1881. Son commissaire général, Georges Berger, eut le grand mérite d'associer indissolublement la science et l'industrie électriques, à leur aurore. Il lui suffit pour cela de faire appel à la collaboration de deux grands hommes de bien : Hippolyte Fontaine et Mascart. Fontaine sut grouper autour de

lui tous les représentants de la jeune industrie. Ses éminentes qualités d'organisateur et d'administrateur nous valurent ce boni de 325.000 francs qui permit de fonder le laboratoire central d'électricité.

Mascart, de son côté, sut réaliser l'accord des électriciens de toutes les nationalités; son tact parfait les amena à doter la science électrique de ce code et de ces unités qui établirent l'harmonie là, où à l'ouverture de ce Congrès, régnait encore sinon la discorde, tout au moins l'arbitraire. L'Exposition et le Congrès de 1884 furent une révélation qui constitua pour la science et l'industrie françaises un triomphe éclatant. Il était bon de rappeler à qui surtout notre pays dut cette première revanche, toute pacifique, qui nous consola de bien des amertumes et de quelques abandons. Cette collaboration active et si efficace de Fontaine et de Mascart, nous la retrouverons jusqu'à la fin, dans les circonstances les plus variées, et au grand avantage de notre Société et de notre pays.

Des voix plus autorisées vous diront, dans quelques instants, le rôle capital joué par Fontaine dans la naissance et le développement de l'industrie électrique.

Cette révolution fut rendue possible, chacun le sait, le jour où Gramme inventa la dynamo qui a rendu son nom immortel. Elle ne fut effective, en réalité, qu'au moment où l'association de ces deux hommes leur permit de se compléter l'un l'autre par la fusion intime du génie inventif de Gramme et du génie industriel de Fontaine.

J'ai eu maintes fois la bonne fortune d'assister en intime aux échanges d'idées des deux associés. C'était au déjeuner qui suivait régulièrement la visite à l'usine. C'est là que j'ai pu voir quelles difficultés de tout ordre peut solutionner l'amitié alliée à la délicatesse.

Fontaine ne fut pas seulement un administrateur habile; parfois il imagina des expériences mettant en évidence les propriétés de la machine Gramme d'une façon pratique et saisissante.

Tel fut, par exemple, ce premier transport de force que, grâce à elle, il put réaliser à Vienne en 1873 et à Paris en 1886 par l'accouplement *en série* de dynamos industrielles réalisant simplement et sans danger les hauts voltages nécessaires.

L'avenir prouve le bien fondé de ces intuitions.

Chez Fontaine, l'homme privé était à la hauteur de l'industriel. J'ai été à même d'apprécier la profonde affection pleine de délicatesse que ses dehors, volontairement rudes, cherchaient à cacher à ses meilleurs amis. Son amitié préférait les actes aux paroles.

Il ne voulut fonder une famille que le jour où, ayant triomphé des obstacles, il put se consacrer à elle tout entier.

Il lui apporta les trésors de tendresse qu'il avait en réserve. Il se savait payé de retour et s'en montrait parfaitement heureux.

Puisse cette certitude adoucir les regrets de ceux qui le pleurent. Ami, cher et vénéré, votre noble existence méritait une belle fin. La vôtre fut admirable. La mort n'osa vous surprendre, elle vint à vous en respectant votre lumineuse intelligence. Vous l'avez accueillie debout avec la sérénité du philosophe antique et vous l'avez suivie avec le calme souverain que donne le devoir accompli. Au nom de cette Société des Électriciens qui fut votre œuvre préférée, je vous adresse le suprême adieu.

### DISCOURS DE M. J. CARPENTIER

MEMBRE DE L'INSTITUT

AU NOM DU SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES.

MESSIEURS,

S'il est un adoucissement à la peine cruelle qu'on éprouve à voir partir pour toujours un être vivement affectionné, en même temps qu'estimé profondément, c'est de pouvoir se dire que tout de lui ne disparaît pas et que son œuvre féconde et durable, en lui survivant, prolongera sa mémoire bien au delà des limites de l'existence humaine; c'est de pouvoir penser que les fruits de son activité profiteront à d'autres générations et qu'ainsi sa personnalité échappera au néant du tombeau.

Fontaine n'est plus, mais sa grande figure restera longtemps debout, parce que la copieuse moisson qu'il a fait lever n'est pas près de s'épuiser et soutiendra longtemps encore les travailleurs engagés derrière lui dans le sillon. Pour nous qui avons suivi sa dépouille jusqu'à sa dernière demeure, pour nous qui le pleurons aujourd'hui, le devoir est de puiser dans le réconfortant exemple de sa belle vie la force de vaincre notre douleur.

Fontaine était industriel par tempérament : la nature l'avait doué de facultés exceptionnelles pour diriger les hommes, pour modeler les choses et pour tirer ainsi des idées tout ce qu'elles peuvent contenir de productif. Dans la voie qu'il a suivie, le hasard a eu sa part, comme toujours; mais sa volonté a joué un rôle prépondérant et il a toujours avancé droit devant lui.

Entré par une belle porte dans sa vie de travail, il s'aiguilla, dès sa sortie de l'École de Châlons, vers les constructions mécaniques et, pendant près de vingt années, fixé dans les bureaux d'études de grands établissements, il accumula les matériaux de sa haute expérience.

Hanté par le souci de solutionner les problèmes utilitaires, il s'attacha longuement à la poursuite du moteur domestique et, par la création d'un ingénieux modèle de petite machine à vapeur, il montra combien était grande son aptitude de mise au point.

Toujours avide d'apprendre, il comprit que le meilleur moyen de s'instruire est d'enseigner les autres, et il fonda, en 1870, et dirigea longtemps, la *Revue industrielle* destinée à tenir les ingénieurs au courant des créations nouvelles et des travaux en cours.

C'est en 1871 que se produisit l'événement culminant de sa vie, sa conjonction avec l'inventeur Gramme, événement qui détermina l'essor définitif de sa destinée.

Vous savez tous, et vous entendrez répéter encore, quelles conséquences eut, pour le développement de l'industrie électrique, la si féconde collaboration de Gramme et de Fontaine. Ce que je veux souligner, ici, c'est l'autorité considérable que conquit notre ami dans cette période de sa vie. Devenu maître dans l'art de mener sa charrue, il commença à se préoccuper de ses voisins de labour et comprit, l'un des premiers, l'utilité que devait présenter le groupement des industries multiples entre lesquelles les applications de l'électricité créaient des liens étroits. De cette conception naquit la Chambre syndicale de l'Électricité, dont Fontaine fut le premier président et qui devait un peu plus tard, par la transformation des lois, devenir notre Syndicat professionnel des industries électriques. C'est là que nous apprimes tous à connaître son grand ascendant; c'est de nos réunions que rayonna la juste réputation de ce vrai chef. En nommant Fontaine son président honoraire, le Syndicat professionnel des industries électriques n'a pas payé sa dette à son fondateur, mais il lui a rendu le plus mérité des hommages.

A partir de 1880 la maîtrise de Fontaine ne cessa de s'affirmer, sa réputation de grandir et ses succès de se multiplier. Si je ne craignais de vous trop retenir, c'est ici que je voudrais vous dire en détail le rôle considérable que tint Fontaine dans les Expositions universelles qui, dans ces trente dernières années, attirèrent par trois fois vers la France et vers Paris le flot du monde entier; dans la triomphale Exposition d'électricité de 1881, tout d'abord, dont on peut dire que Fontaine fut l'âme, comme

Georges Berger en a été le cerveau ; dans l'Exposition de 1889, où le bon fonctionnement du colossal service de l'éclairage reposa sur une organisation créée par lui ; dans l'Exposition de 1900 enfin, où, dans le milieu de l'électricité, Fontaine exerça une influence prépondérante et inspira les plus importantes décisions. C'est dans ces assises que Fontaine conquiert successivement la croix de chevalier, puis la croix d'officier de la Légion d'honneur. Mais, récompense plus précieuse encore de son mérite, c'est là qu'il conquiert aussi l'amitié solide des hommes de science éminents qui l'ont vu à l'œuvre, de Mascart, de Potier, amitié qui ne se démentit jamais.

Je voudrais vous parler aussi des traces laissées par le passage de Fontaine tant à la tête des grandes affaires industrielles qu'il dirigea que dans les nombreux conseils et comités techniques où il fut appelé à siéger. Je laisserais votre patience sans épuiser le sujet.

Je préfère, en terminant, me recueillir un instant devant les traits de l'homme véritablement grand que fut Fontaine. Doué des plus hautes qualités de l'intelligence et du cœur, il eut, par surcroît, la chance extraordinaire de posséder, pour gouverner sa vie, le don d'une énergique volonté. La dominante de son caractère fut la décision, appuyée sur un sain jugement ; promptitude de vue, fermeté de résolution, telles furent les directrices de tous ses actes. C'est cette décision qui lui valut ses succès industriels, c'est à elle aussi qu'il dut l'influence considérable qu'il exerça autour de lui.

Il avait l'âme droite et, partant, la conscience tranquille ; aussi le voyait-on toujours d'une humeur égale. Il avait l'esprit large et désintéressé, de telle sorte que ses conseils étaient toujours justes. Empreint d'une bonté très grande et dégagée de toute hésitation, il était généreux dans toute la force du terme et il entraînait son entourage à l'être avec lui. Nombre d'entre nous n'oublieront jamais certaine ébauche de syndicat, je dirai, fraternel, qu'il forma et gouverna d'autorité pour sauvegarder le sort d'une famille amie, cruellement éprouvée.

Clairvoyant, méthodique, ordonné, il avait depuis longtemps réglé ses affaires, de manière à leur assurer un parfait équilibre dès le lendemain de sa disparition. Simple de goûts, il aimait la vie, qui lui avait souri, mais il n'eut point peur de la mort et la vit venir avec une étonnante sérénité. La mort, d'ailleurs, elle aussi, lui a été douce : elle l'a pris dans la plénitude de sa vigueur intellectuelle et l'a emporté presque légèrement sans le faire souffrir.

Seuls donc sont à plaindre aujourd'hui ceux qui, l'ayant profondément aimé, doivent se résoudre à ne plus le revoir. Que sa famille de sang et sa famille d'adoption dont il était l'orgueil et le foyer reçoivent ici le témoignage de nos condoléances émues. Qu'elles sachent bien que dans le cœur des vrais amis de Fontaine leur douleur trouve un écho fidèle et profond.

### DISCOURS DE M. L. BELMÈRE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

MESDAMES, MESSIEURS,  
MES CHERS CAMARADES,

Comme Président de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, je viens apporter, en ce jour de deuil, notre tribut de regrets et le suprême hommage à celui qui a tant fait pour notre Association amicale, qui l'a presque vu naître, qui s'y est intéressé avec amour dans toute sa longue et brillante carrière, et qui, jusqu'à son dernier souffle, nous a prodigué ses excellents et précieux conseils dictés par la grande expérience, la plus pure et la plus ardente camaraderie.

Des voix autorisées vous ont retracé les glorieuses étapes de l'ingénieur éminent, du hardi pionnier des applications de l'électricité; je me bornerai simplement à évoquer le souvenir du bon et généreux Camarade que fut notre cher disparu.

Sorti de l'École d'Arts et Métiers de Châlons en 1851, Hippolyte Fontaine fait partie de notre Société depuis 1862.

Dès son entrée, il ne cessa de travailler à son développement, continuant ainsi l'œuvre de nos vaillants fondateurs; il fut membre du Comité dès 1863 et y occupa de suite une place prépondérante, grâce à sa vive intelligence, à son esprit de méthode et sa grande puissance de travail. Élevé à la présidence en 1883 et 1889, il fut nommé Président honoraire et membre bienfaiteur en 1908.

Soit comme Inspecteur de l'Enseignement technique, Membre du Conseil de perfectionnement des Écoles nationales d'Arts et Métiers ou comme Membre du Conseil supérieur de l'Enseignement technique, il

ne cessait de veiller avec un soin jaloux à tout ce qui pouvait améliorer nos chères Écoles et les faire marcher dans la voie du progrès, pour leur assurer la grande place qu'elles occupent dans le monde industriel.

Il disait, en effet, que les Écoles d'Arts et Métiers forment pour toutes les branches de l'industrie des hommes d'exécution, qui, dans cette voie, peuvent, suivant leurs aptitudes, occuper tous les emplois depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevés, et, pour le prouver, il prêcha d'exemple, s'élevant du modeste début d'ouvrier modeleur aux situations les plus hautes, les plus honorées, les plus enviées.

C'est un bel exemple qu'il a donné ainsi à nos Camarades.

Les honneurs et la fortune n'avaient altéré en rien chez notre Président honoraire les qualités d'homme bon et serviable. Il était toujours prêt à prodiguer ses encouragements et ses précieux conseils, comme il était également prêt à tendre une main secourable à ceux que le sort n'avait pas favorisés.

Homme de grand savoir et de sens pratique il était, avant tout, un philanthrope éclairé. Jusqu'à son dernier soupir, il s'est préoccupé des œuvres de bienfaisance auxquelles il consacrait une grande partie de sa fortune et le meilleur de son cœur.

Son tempérament énergique semblait défier les années et nous comptions posséder pendant longtemps encore cet excellent et éminent Camarade.

Aussi quelle ne fut pas notre consternation lorsque nous apprîmes la triste nouvelle.

En quelques jours, en quelques instants, la mort inexorable a fait son œuvre néfaste et a eu raison de ce grand travailleur, de ce vaillant parmi les plus vaillants.

Qu'il me soit permis d'adresser à sa famille éplorée l'expression de notre profonde et douloureuse sympathie.

Si dans ces terribles moments il existe quelques adoucissements, ils résident dans ces manifestations spontanées de vives condoléances.

Votre nom, cher et honoré Président, figurera à perpétuité dans notre annuaire, et, comme vous le disiez vous-même un jour en parlant du fondateur de nos Écoles : à l'appel du nom d'Hippolyte Fontaine, notre Société répondra toujours : « Mort au champ d'honneur. »

## DISCOURS DE M. F. GROFFIER (Châl. 1855)

AU NOM DU GROUPE RÉGIONAL DE LA CÔTE-D'OR.

MESDAMES, MESSIEURS,  
CHERS CAMARADES,

Le Groupe des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers habitant le département de la Côte-d'Or, Groupe de Dijon, ville natale de M. Hippolyte Fontaine, n'a pas voulu laisser refermer cette tombe sans apporter à son président d'honneur le témoignage de ses profonds regrets, et lui exprimer une dernière fois ses sentiments de respectueuse sympathie et de vive gratitude.

Le président et le vice-président de notre Groupe dijonnais, empêchés tous deux par des causes majeures, n'ont pu prendre place en tête de la délégation. En leur nom, je vous prie d'agréer leurs plus vifs regrets.

En me désignant pour remplir le pieux devoir de porter la parole au nom du Groupe, on a voulu choisir parmi les doyens d'âge et se rapprocher un peu de l'époque déjà lointaine où M. Hippolyte Fontaine était dans l'une de nos chères Écoles d'Arts et Métiers, qu'il devait tant illustrer par la suite.

C'est dans ces conditions que j'acceptai.

M. Hippolyte Fontaine fut l'un des premiers adhérents du Groupe de la Côte-d'Or, on peut même dire son premier fondateur. Il contribua à sa création en y apportant, non seulement sa collaboration et ses conseils, mais encore sa bourse, toujours ouverte quand il y avait quelque bien à faire.

Cette aide pécuniaire, il la voulait au moins pour les débuts de notre organisation, mais il l'offrait en même temps pour l'avenir, aussi gracieusement et aussi simplement qu'il savait le faire.

Devant ce bel exemple, notre Groupe, une fois fondé, eut à cœur de se suffire. Et on est fier de dire que les actes de solidarité et de bonne confraternité ne lui ont jamais fait défaut.

Mais la libéralité de M. Hippolyte Fontaine, qui ne connaissait pas de bornes, trouva une autre forme. C'est ainsi que, l'année dernière, il nous faisait don d'une bibliothèque composée de quatre cents volumes de science, d'art et de technologie.

D'accord avec M. le Recteur de l'Académie de Dijon, sur la proposition de notre Comité local, et avec l'assentiment de notre généreux donateur,

ces ouvrages furent placés dans la Bibliothèque de l'Université de Dijon.

M. le Recteur remit alors gracieusement à chacun des membres du Groupe de la Côte-d'Or une carte d'admission permanente dans les salles de ladite bibliothèque.

Mesdames et Messieurs, tous les discours si émus que vous entendrez ne sauraient épuiser le sujet des bienfaits de notre regretté Camarade.

Et puis, peut-on passer sous silence son extrême bonté, sa franche cordialité!

Son cœur était toujours largement ouvert, et il croyait que chacun avait le droit d'y puiser.

Toute sa vie est un grand et noble exemple! Pleurons tous sa disparitions

Monsieur Hippolyte Fontaine,

Vous emportez notre admiration, notre estime, et nous vous adressons du fond du cœur nos plus vifs et plus sincères regrets.

Parmi les amis du défunt se trouvaient :

MM. Ruau, ministre de l'Agriculture; Guillain, ancien ministre des Travaux publics; Lépine, préfet de Police.

MM. Armagat, d'Arsonval, Baillaud, directeur de l'Observatoire; Bouty, Carpentier, Le Châtelier, Maquenne, Prilleux, le général Sébert, Violle, membres de l'Institut.

MM. Guillaume, sous-directeur du Bureau international des poids et mesures; Darcq, ingénieur des Postes, Télégraphes et Téléphones; le lieutenant-colonel Groffier, le commandant Paul Renard.

MM. P. Arbel, Ph. Bunau-Varilla, C.-A. Chrétien, Clerc, Cornuault, Frager, Harlé, Hillairet, Ch. Mascart, Mildé, Monmerqué, Picou, Sartiaux, Sciana, Thurnauer, de la Touane, ingénieurs.

MM. Ferdinand Meyer, représentant des syndicats professionnels d'électricité; Ch. Zetter, président du Syndicat des industries électriques; Marguery, président de la Chambre syndicale de l'alimentation parisienne; Javaux et Barbou, administrateurs de la Société Gramme; Letort, Pellissier et de Temmermann, administrateurs de la raffinerie Say; Fabry, administrateur à la Compagnie des chemins de fer de l'Est; Lemercier, juge au tribunal civil de la Seine; Béranger, éditeur; le Dr Tripier, Cohegrus, avocat; Allouard, statuaire.

Les discours prononcés par MM. d'Arsonval, Carpentier, Belmère et Groffier, ont été écoutés dans le plus grand recueillement et c'est le cœur

plein de tristesse que nous avons dit un dernier adieu à celui qui laisse tant et de si profond regrets.

Puissent ces témoignages d'affection, d'estime et de sincères condoléances, apporter quelque adoucissement à la douleur des deux familles dont il fut le bienfaiteur autant que le chef aimé et respecté.

J. CHRÉTIEN  
(Aix 1851).

---